



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



WESTMINSTER & CITY

NEWS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LONDRES

N°11– du 18 au 24 mars 2022

En bref

- Sur la base du rapport Khalifa, l'association professionnelle représentant le secteur de la fintech au R-U, Innovate Finance et le ministère du commerce créent une task-force pour promouvoir le secteur des fintechs britanniques à l'international.
- Lloyd's Bank a annoncé la fermeture de 60 agences bancaires au R-U. Environ 124 employés pourraient être redéployés dans d'autres services.
- Depuis Ottawa, le Canada et le Royaume-Uni ont annoncé le lancement des négociations commerciales en vue de renforcer l'accord de continuité en vigueur.

LE CHIFFRE À RETENIR

1/3

Les dispositifs annoncés en février et mars absorberaient environ 1/3 du choc sur le pouvoir d'achat des ménages en 2022-23, selon l'OBR.

Fait marquant : Le Chancelier de l'Echiquier a présenté un paquet de l'ordre de 9 Md£ pour amortir l'impact de la hausse des prix de l'énergie.

Dans un contexte économique dégradé et volatile, R. Sunak a tenu le discours budgétaire de printemps ([Spring Statement](#)) annonçant de nouvelles mesures afin de protéger le pouvoir d'achat des ménages britanniques de l'inflation qui pourrait atteindre 9% en fin d'année. L'Office for Budget Responsibility (organisme public indépendant, en charge de l'évaluation des finances publiques) a dégradé ses prévisions de croissance du PIB pour 2022 et 2023. L'OBR anticipe désormais une

croissance de 3,8% pour 2022 (-2,2 pp par rapport à ses dernières prévisions d'octobre 2021) et de 1,8 % en 2023 (- 0,3 pp) . L'inflation, déjà à 6,2% en février, devrait atteindre 7,4% en moyenne annualisée en 2022, ce qui réduirait le pouvoir d'achat des ménages de 2,2% sur les douze prochains mois soit la plus forte contraction annuelle enregistrée depuis les années 50.

Les nouvelles mesures destinées à contrer l'impact de la hausse des prix de l'énergie paraissent très en-deçà de l'effort nécessaire pour amortir le choc sur le revenu des ménages, notamment les plus fragiles. En complément du plan de 9 Md £ déjà annoncé en février (réduction temporaire de 150 £ de la taxe d'habitation pour 80% des ménages et des rabais de 200 £ sur les factures d'énergie en octobre 2022 et remboursables sur 5 ans), le Chancelier de l'Echiquier a présenté de nouvelles mesures, de l'ordre de 9 Md £ :

- la réduction de 5p de la taxe sur le litre de carburant , pour un an avec effet immédiat, devrait permettre à un conducteur moyen d'économiser 100 £ par mois. Cette mesure devrait coûter 2,4 Md £ pour l'année budgétaire 2022-23 ;
- à partir de juillet, le seuil d'imposition pour la seule part « employés » de la contribution sociale (National Insurance Contribution, finançant les retraites et certaines prestations sociales) passera de près de 10 000 £ à 12 570 £ (il sera aligné sur le seuil de la première tranche de l'Impôt sur le revenu). Selon le Treasury, cela représenterait une baisse d'impôt de 330 £ pour environ 30 millions de contribuables. Cela compense à hauteur de 6,3 Md £ la hausse de 1,25% du taux de la contribution (applicable dès avril) , et qui devait générer un surcroît de recettes de l'ordre de 12 Md £ ;
- le doublement du fonds de soutien aux ménages les plus en difficulté, géré par les collectivités locales, ainsi porté à 1 Md £.

Au total, ce paquet de mesures, cumulées à celles du mois passé, représente un impact de 17,6 Mds£ en soutien du pouvoir d'achat selon l'OBR, soit 0,7 % du PIB.

Actualité macro-économique

Bien que la charge d'intérêt soit en forte augmentation, les [finances publiques](#) ressortent en amélioration en février 2022 par rapport à février 2021 – En comparaison avec le mois de février de l'année

précédente, l'activité plus soutenue engendre des recettes fiscales plus importantes (+4,2 Mds£), les recettes associées à la TVA et à l'impôt sur le revenu étant en hausse de 2,1 Md£ chacune. Par rapport à février 2021, les dépenses publiques sont en légère augmentation (+1,0 Md £). Dans le même temps, la charge d'intérêt augmente nettement en

glissement annuel, de 2,8 Md£ s'élevant à 8,2 Md£. L'inflation tire la charge d'intérêt à la hausse car 24,6% des bons du Trésor britannique ont des coupons indexés sur l'inflation.

L'inflation poursuit son accélération, les prix ayant augmenté de 6,2% en février en glissement annuel, contre 5,5% en janvier – Cette augmentation constitue la plus forte augmentation mensuelle du niveau des prix depuis 1997 et le suivi des prix par l'ONS.

Lors du discours budgétaire de printemps (Spring Statement), R. Sunak a réaffirmé son intention d'améliorer le dispositif des allègements fiscaux en matière de R&D – Comme exprimé lors du budget d'automne en 2021, le champ des activités éligibles au crédit d'impôt devrait être étendu aux dépenses liées à l'innovation dans les données et l'informatique dématérialisée (cloud) au Royaume-Uni, ainsi qu'aux mathématiques fondamentales. Seule une partie des activités de R&D réalisées à l'étranger resterait éligible. L'ensemble de ces modifications devraient être formalisées lors de la présentation du budget pour 2023-2024 en automne prochain.

R. Sunak a annoncé l'augmentation de l'abattement emploi (Employment Allowance) de 1000 £ dès le 1^{er} avril 2022 – L'augmentation de cet abattement qui passera ainsi à 5 000 £, permettra à 50 000 entreprises supplémentaires d'être totalement exonérées du paiement de toutes contributions sociales au régime de retraite (*National Insurance*) et aux soins de santé et des services sociaux (*Health and Social Care Levy*). Cette dépense fiscale, qui bénéficiera à près de 500 000 PME, aura un coût de 425 M£ pour l'année 2022-23.

Certaines exonérations vertes (green reliefs) produiront leurs effets avec un an d'avance, soit à partir du 1^{er} avril 2022 – Des

exonérations des *business rates* (impôt se rapprochant de la cotisation foncière des entreprises en France) seront possibles dès avril et jusqu'au 31 mars 2035 pour l'installation et l'achat de machines utilisées pour la production et le stockage d'énergies renouvelables sur site. Une exonération de 100% pour les réseaux de chaleur à faible émission de carbone est également prévu. Les autorités locales seront compensées pour la perte de revenus résultant de ces mesures représentant 40 M £ pour le Royaume-Uni en 2022-23.

Actualité commerce & investissement

Un rapport de la commission des comptes publics de la Chambre des Communes fait état des négociations commerciales post-brexit – Selon les parlementaires, l'accomplissement de l'objectif fixé par le ministère au commerce britannique, à savoir que 80% du commerce extérieur du pays soit couvert par un accord de libre-échange, semble peu réalisable. Au 1^{er} janvier, 64% du commerce extérieur était couvert par des accords de libre-échange (dont celui avec l'UE représentant 47%). Au vu de l'agenda commercial britannique pour 2022, l'objectif s'avère donc un « défi majeur » puisque l'Inde et le CPTPP ne représentent respectivement que 1,5% et 0,4% du commerce extérieur britannique. Au surplus, le rapport estime que le gouvernement ne déploie pas suffisamment de moyens pour permettre aux entreprises (plus spécifiquement les PME) de pleinement saisir les opportunités offertes par les ALE. Par ailleurs, il est également demandé au

gouvernement d'accroître la transparence sur les accords commerciaux négociés en incluant la société civile dans les négociations et en renforçant davantage le contrôle parlementaire.

Le Royaume-Uni et les États-Unis ont conclu un accord pour supprimer les droits de douane additionnels sur les exportations britanniques d'acier et aluminium à partir du 1^{er} juin – Cet accord met donc fin aux droits additionnels imposés sous l'administration Trump, de 25% sur l'acier et de 10% sur l'aluminium en 2018. Alors que les États-Unis avaient convenu des mois auparavant un accord avec l'UE puis avec le Japon, le Royaume-Uni avait initié des négociations en début d'année. A la différence des accords conclus avec l'UE et le Japon, l'accord comprend une disposition exigeant du gouvernement britannique de soumettre à un audit annuel les entreprises du secteur sous contrôle d'entité ou personne physique chinoises. Cette disposition vise, plus particulièrement, la *British Steel*, détenue par la société chinoise Jingye. S'agissant de la volonté britannique de lancer des négociations vers un accord de libre-échange (ALE) avec les États-Unis, l'administration Biden demeure peu allante jugeant l'ALE comme un outil dépassé « très XX^{ème} siècle » selon les termes utilisés par la représentante américaine au commerce Katherine Tai.

La commission indépendante en charge de la qualité normative présente un [projet de loi](#) en vue de reconnaître la valeur légale des documents électroniques de nature commerciale – Consécutivement aux recommandations émises par cette même commission, ce projet établit des critères dits « gateway criteria » auxquelles doivent répondre les documents numériques, notamment sur le contenu, les conditions du

transfert, et la fiabilité du système de transmission.

Le Royaume-Uni annonce de nouvelles sanctions à l'égard de la Russie – Ce nouveau train de sanctions vise le gel des avoirs de 65 entités et personnes liées à la guerre menée par la Russie en Ukraine, à l'instar de la société de chemin de fer russe, l'entreprise de défense Kronshtadt, l'entreprise maritime Sovcomflot ou encore le groupe Wagner. S'agissant du secteur bancaire, six nouvelles banques sont visées, dont Alpha Bank et Gazprombank. Parmi les personnes visées, sont sanctionnés l'oligarque Eugène Shvidler, l'homme d'affaires Oleg Tinkov ou encore Polina Kovaleva, la belle-fille de Serguei Lavrov ministre des affaires étrangères. On y trouve également la maire de la ville ukrainienne Melitopol, Galina Danilchenko visée en raison de sa collaboration avec les forces russes.

Actualité financière

1 Réglementation financière et Marchés

Les levées de fonds à la bourse de Londres au T1-2022 se révèlent [décevantes](#) – Les valeurs des transactions de ce trimestre se sont établies à un niveau faible, jamais vu depuis 2009 avec une valeur totale de levées de fonds de 0,5 Md£ contre 9,9 Mds£ au T1-2021 et même 0,8 Md£ lors du T1-2020 au début de la pandémie selon Bloomberg. De fait, Londres a enregistré une série d'échecs lors de récentes introductions en bourse de sociétés technologiques telles que la plateforme de livraison de repas Deliveroo Plc, la fintech Wise Plc et la société de

commerce électronique THG Plc. Ainsi, la quasi-totalité des dix plus grosses opérations de l'année dernière se négocient en dessous de leur prix d'introduction en bourse.

Plus de 100 entreprises cotées britanniques mettent en garde contre les conséquences potentielles de la guerre en Ukraine – Parmi les sociétés du FTSE 100 qui ont exprimé leurs inquiétudes figurent BP Plc, Shell Plc, JD Sports Fashion Plc et British American Tobacco Plc ainsi qu'Imperial Brands Plc dont les prévisions de chiffres d'affaires ont été revues à la baisse pour l'ensemble de l'année. Ces perspectives n'ont cependant pas impacté les marchés boursiers, le FTSE 100 étant actuellement valorisé à un plus haut niveau qu'au début de l'année, après un fort recul au cours des premiers jours de l'invasion. Les marchés restent cependant extrêmement volatiles.

Le premier programme de prêts du gouvernement britannique en réponse à la pandémie en mars 2020 a été **liquidé** – Dans le cadre de ce programme (*Covid Corporate Financing Facility, CCFF*), la Banque d'Angleterre (BoE) a acheté la dette à court terme de grandes entreprises, leur donnant accès à un financement bon marché pour poursuivre leurs activités. Le CCFF n'était ouvert qu'aux entreprises "investment grade" qui apportaient une contribution importante à l'économie britannique et a fourni un soutien de près de 38 Mds£ à plus de 100 des plus grandes entreprises du Royaume-Uni. Contrairement à d'autres systèmes de prêts garantis Covid, les emprunts ont tous été remboursés avant l'échéance finale, générant un résultat positif net de 60M£ pour le contribuable en raison des taux d'intérêts pratiqués sur ces liquidités.

Dans un discours au *Credit Summit*, Brian Corr, en charge des prêts aux particuliers au sein de l'autorité de régulation, a développé la [vision](#) de la FCA concernant le *Consumer Duty* – Selon lui, cette obligation est d'autant plus importante qu'elle va être mise en place dans un contexte de baisse importante du pouvoir d'achat des ménages. Elle se veut flexible, en permettant aux entreprises d'avoir une approche diversifiée mais dont l'objectif principal est d'obtenir de bons résultats pour les consommateurs. Il s'agit également de veiller à ce que les clients obtiennent l'aide appropriée de la part de leurs fournisseurs lorsqu'ils rencontrent des difficultés financières. Un *policy statement* devrait être publié d'ici fin juillet 2022.

2 Banques et assurances

Le *Financial Policy Committee (FPC)* de la Banque d'Angleterre maintient sa perspective de hausse du coussin contracyclique à 1% – Ce taux, actuellement à hauteur de 0% qui entrera en vigueur le 13 décembre 2022, pourrait être à nouveau augmenté à l'horizon du T2 2023. Cependant, le FPC a prudemment signalé qu'au vu de l'instabilité engendrée par la guerre en Ukraine, un tel relèvement du coussin pourrait ne pas être approprié.

Après avoir retardé une première fois en novembre 2021 la mise en oeuvre des règles bancaires prudentielles dites de Bale 3, la *Prudential Regulatory Authority (PRA)* a **[annoncé](#)** leur entrée en vigueur en janvier 2025 – Le régulateur présentera ses propositions au cours du T4-2022 lors d'une consultation publique, avant de laisser le temps aux banques de s'adapter. L'agenda qu'elle s'est fixée la rapproche du calendrier européen, dont les propositions ont été

publiées en novembre 2021 et font actuellement l'objet de débats au Conseil et au Parlement européen.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Service Économique Régional de Londres

Rédacteurs : Quentin Bon, Carole Lebreton et Sophia Milliaud

Revu par Thomas Ernoult

Pour s'abonner : londres@dgtresor.gouv.fr